



## NOTICE D'INSTALLATION A 112229 DU LIMITOR® P24

### RÈGLES D'INSTALLATION

La protection des transformateurs HTA/BT doit être assurée **systématiquement pour des matériels neufs** et dès lors que l'on est en présence des **trois conditions suivantes pour les matériels existants** :

#### 1/ Le poste ne comporte pas de protection interne

C'est typiquement le cas des H61 et des postes bas de poteau dont la puissance est comprise entre 50 et 250 kVA en 20 ou 15 kV

#### 2/ La puissance de court-circuit à l'endroit du poste dépasse 30 MVA

Une puissance de court-circuit supérieure à 30 MVA est susceptible de provoquer une explosion du transformateur en cas de défaut interne.

#### 3/ Le poste se trouve dans une zone à risque

- Zone à moins de 8 mètres d'un bâtiment
- Zone présentant un risque d'incendie
- Zone à proximité de tiers (école, passage intense, place de marché, parking)
- Zone de captage d'eau
- Zone à fort niveau kéraunique
- Zone à risque particulier



Le LIMITOR® P24 est un dispositif limiteur d'intensité dont le fonctionnement est proche d'un fusible HTA.

Le LIMITOR® P24 possède une enveloppe en élastomère de SILICONE le rendant compatible avec une utilisation EXTERIEURE quel que soit le niveau de pollution.

### INSPECTION DU LIMITOR® P24

#### A - Conditionnement

Les LIMITOR® P24 sont livrés en boîte carton de trois.

Chaque carton contient :

- 3 LIMITOR® P24
- 3 écrous et rondelles  $\varnothing$  14 montés sur leurs plages de raccordement inférieures
- 1 notice d'installation

#### B - Inspection

Après ouverture de l'emballage, une inspection visuelle de l'indicateur de fonctionnement doit être systématiquement réalisée

Avant la mise en place des LIMITOR® P24 il est vivement conseillé de les contrôler sur un plan électrique.

Pour ce faire, une mesure de résistance sera faite soit à l'aide d'un contrôleur adapté soit à l'aide d'un micro.ohmmètre

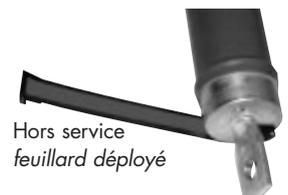
La résistance mesurée doit être comprise entre 38 et 44 m $\Omega$  à 20°C

### INDICATEUR DE FONCTIONNEMENT

Les LIMITOR® P24 sont équipés d'un indicateur de fonctionnement permettant de signaler le transformateur défectueux.

Cet indicateur est constitué d'un feuilard en acier inoxydable normalement enroulé autour de l'extrémité inférieure du LIMITOR® P24.

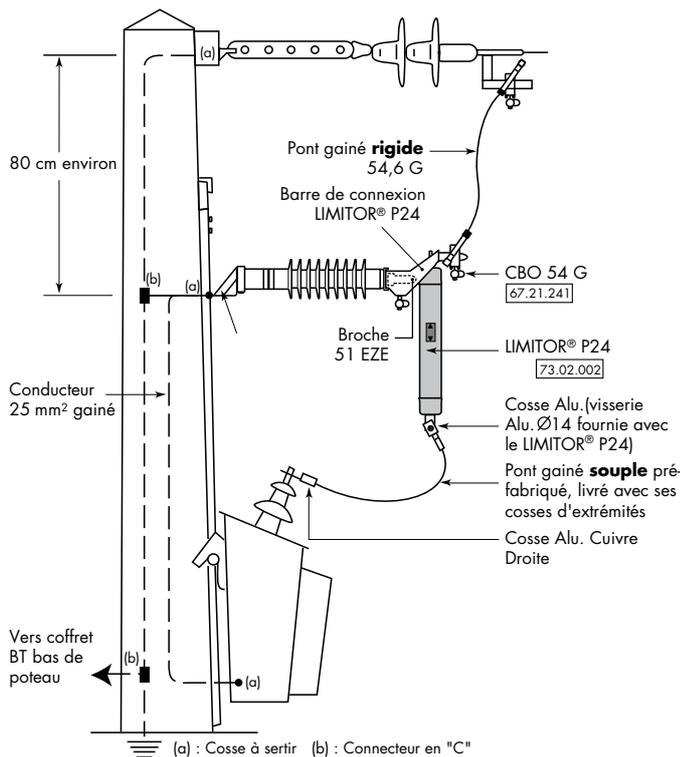
En cas de fonctionnement ce feuilard se déploie et laisse apparaître un **"voyant" de couleur ORANGE.**



Le fonctionnement de l'un, de deux ou de trois indicateurs conduit obligatoirement au remplacement des 3 LIMITOR® P24 existants sur l'ouvrage.

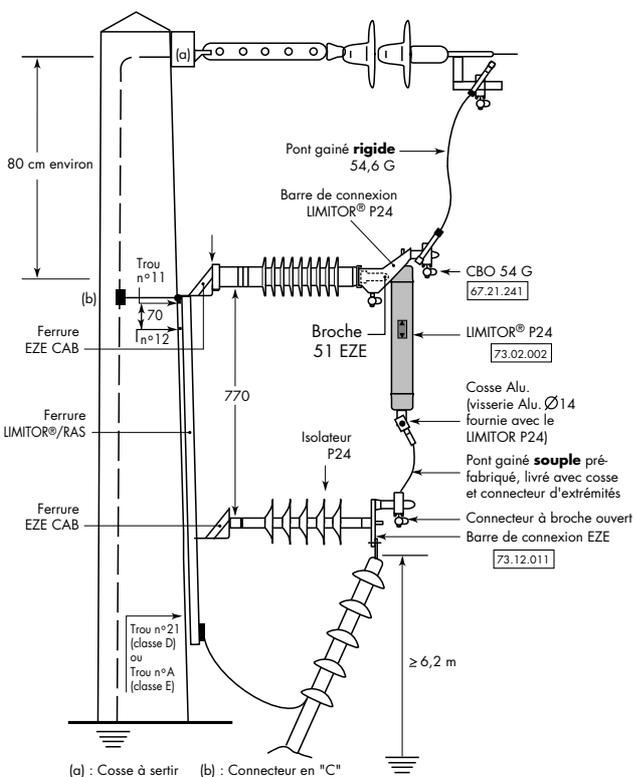
Le remplacement du transformateur HTA/BT siège du défaut interne d'isolement est généralement à prévoir dans ce cas.

## PROTECTION DES POSTES « HAUT DE POTEAU »



- ① Au sol, montage de la broche 51 EZE sur la tête du parafoudre.
- ② Fixation du parafoudre sur sa ferrure type H61 n° 68.86.425 préalablement installée sur le poteau.
- ③ Au sol, montage de la barre de connexion LIMITOR® P24 sur le LIMITOR® P24.
- ④ Fixation de l'ensemble ③ sur le parafoudre par l'intermédiaire du CBO 54 de la barre de connexion LIMITOR® P24.
- ⑤ Installation du pont gainé souple préfabriqué n°1.
- ⑥ Installation du pont gainé rigide supérieur en TST.

## PROTECTION DES POSTES « BAS DE POTEAU »



- ① Montage des 2 ferrures type cabine n°68.86.429 sur la ferrure LIMITOR®/ RAS.
- ② Au sol, montage de la broche 51 EZE sur la tête du parafoudre.
- ③ Fixation du parafoudre sur la ferrure 68.86.429 la plus proche de la ligne HTA.
- ④ Au sol, montage de la barre de connexion LIMITOR® P24 sur le LIMITOR® P24.
- ⑤ Fixation de l'ensemble ④ sur le parafoudre par l'intermédiaire du CBO 54.
- ⑥ Au sol, montage de la barre de connexion EZE n° 73.12.011 sur une extrémité de l'isolateur P24.
- ⑦ Fixation de l'isolateur P24 sur la ferrure n° 68.86.429.
- ⑧ Installation du pont gainé souple préfabriqué.
- ⑨ Raccordement du câble HTA sur la barre de connexion EZE.
- ⑩ Installation du pont gainé rigide supérieur en TST.

Toute copie, reproduction ou traduction de ces informations, intégralement ou partiellement, sans l'accord écrit de FERRAZ, est interdite, conformément aux dispositions de la loi n° 92.597 du 1er Juillet 1992.

En raison de l'évolution constante des techniques et des normes, nous nous réservons le droit de modifier, sans préavis, les dimensions et caractéristiques figurant dans cette notice. FERRAZ n'assume aucune responsabilité quant aux conséquences de leur utilisation, à ce jour.

Ce matériel est à utiliser suivant les prescriptions de sécurité U.T.E. publiées par l'Union Technique de l'électricité. Les informations données dans ce catalogue sont données à titre indicatif et sans engagement. Leur publication n'implique pas que la matière exposée soit libre de tout droit de propriété.

# FERRAZ

28, rue Saint Philippe  
B.P. 3025 - 69391 Lyon Cedex 03-France  
Tél. 33 (0)4 72 22 66 11  
Fax. 33 (0)4 72 22 67 13

Rue de Vaucanson  
69720 Saint-Bonnet de Mure - France  
Tél. 33 (0)4 72 22 66 11  
Fax. 33 (0)4 72 22 66 12

Publication: G600099-04/96  
CP 1F / 1F 11006 F  
RA 0132 A